

Paris, le 5 mai 2023

– Communiqué de presse –

Les CSEC d'EDF et d'Enedis se réjouissent de l'adoption de la loi pour protéger le Groupe Électricité de France d'un démembrement.

Engagés aux côtés des salariés pour la défense du service public de l'énergie, les CSEC d'EDF et d'Enedis se réjouissent de l'adoption de la proposition de loi portée par Philippe Brun et Sébastien Jumel, dans le cadre de la niche parlementaire GDR, pour défendre l'intégrité d'EDF.

Cette proposition de loi, adoptée en février dernier, avait été profondément vidée de son sens sous les auspices du sénateur Gérard Longuet en deuxième lecture au Sénat. Reprise et portée par le groupe GDR lors de sa niche, **elle a de nouveau été adoptée** hier soir par **une majorité de 127 voix contre 89** contre l'avis du gouvernement. Les députés ont aussi profité du débat pour approfondir le champ du texte initial et étendre le TRVe à toutes les PME-TPE, aux collectivités et EPCI de moins de 50 000 habitants ainsi qu'aux organismes de logements sociaux. Tandis que le pays se trouve dans une situation d'inflation généralisée, grevant le pouvoir d'achat des français, les finances des entreprises et des collectivités, **cette nouvelle initiative parlementaire doit être saluée**, et vient prolonger la mobilisation des salariés des Industries Électriques et Gazières (IEG) pour protéger le service public de l'énergie et le statut des personnels.

Pour Philippe Page le Mérour, Secrétaire du CSEC d'EDF, ce vote porte : *“Des mesures justes et nécessaires que les CSEC EDF et Enedis réclament depuis trois ans maintenant, aux côtés des citoyens, parlementaires, collectivités et associations de consommateurs. C'est un premier coup porté au dogme du marché européen dérégulé de l'électricité dont profitent les fournisseurs alternatifs via la fixation de tarifs injustes qui ne correspondent pas au système de production Français.”*

Pour Frédéric François, Secrétaire du CSEC d'Enedis : *“ La nouvelle adoption de cette proposition de loi, enrichie de mesures renforcées à destination des collectivités, bailleurs et EPCI, traduit une volonté majoritaire, à l'Assemblée nationale comme dans le pays, de protéger le Groupe EDF, ses filiales et l'ensemble de ses activités : de la production à la distribution. Nous espérons que la majorité sénatoriale saura, cette fois-ci, entendre l'urgence de préserver notre groupe historique.”*

Depuis 2021 et le retrait du projet Hercule, les CSEC d'EDF et d'Enedis n'ont eu de cesse de se mobiliser pour s'assurer qu'EDF ne soit pas démembrée. Ils ont évidemment soutenu le chemin parlementaire de la loi portée par Philippe Brun qui donne lieu hier soir à une nouvelle victoire.

Une victoire, mais d'autres batailles sont encore à mener. Les CSEC d'EDF et d'Enedis vont continuer à s'engager pour **le retour d'une énergie 100 % publique, indépendante, décarbonée et accessible**. Nous réclamons toujours :

- une véritable nationalisation d'EDF, avec le statut d'EPIC, fixant les missions et ses moyens alloués sur le long terme ;
- la sortie du marché européen de l'électricité afin de reconnecter les prix de l'électricité au système de production français ;
- la suppression de l'Arenh et la refonte du tarif réglementé de vente à partir de la réalité des coûts de production d'EDF.

Les CSEC d'EDF et d'Enedis resteront mobilisés et unis pour garantir l'intégrité d'EDF et mettre fin à l'énergie chère. Cette mobilisation continuera à s'illustrer autour de la pétition sur <https://energie-publique.fr/>, déjà signée par près de 220 000 citoyens. Ainsi que par la mobilisation d'élus, d'associations et de personnalités autour du [Conseil national de l'Énergie](#), dont la prochaine édition se tiendra le 8 juin prochain à Grenoble.

Contacts presse

Gwenaël Plagne
Secrétaire Adjoint du CSEC EDF
gwenael.plagne@edf.fr | 06 60 22 65 89

Frédéric François
Secrétaire du CSEC Enedis
frederic.francois@enedis.fr | 06 67 21 00 09

Vincent Battal
Coordinateur campagne
vincent.battal@energie-publique.fr | 06 20 85 88 15

Julie Ardoint
Chargée des relations presse
Julie.ardoint@energie-publique.fr | 07 66 72 77 95